

AVENANT N°2 aux Conditions Commerciales 2025 du 30/10/2024

Les dispositions de l'offre Soreach « Performance » intégrées à la page 23 dans la catégorie « Conditions » des Conditions Commerciales 2025 sont adaptées de la manière suivante :

Réservations aux ouvertures de planning, priorité planning de +20% pour le traitement prioritaire des demandes de réservation aux ouvertures. Programmation et position de l'annonceur définies par la régie.

Tarifs selon périodes tarifaires sur demande. Annulation possible jusqu'à 6 semaines avant la première diffusion. Frais de production du billboard et frais de mise à l'antenne non inclus.

Par dérogation aux Conditions Générales de Ventes du Parrainage 2025 de France Télévisions Publicité, le prix du suivi de production et des frais de mise à l'antenne des billboards est forfaitaire et s'élève à mille-cinq-cents euros hors taxes (1500€ HT) pour une semaine de présence, puis cinq-cents euros hors taxes (500€ HT) par semaine supplémentaire, dans la limite d'une version image pour l'ensemble du dispositif.

Pour chaque version image supplémentaire, un montant complémentaire de sept-cent-cinquante euros hors taxes (750€ HT) par version image sera demandé à l'Acheteur.